

## Football/Après le rendu du Tribunal arbitral du sport dans l'affaire Fégafoot-Bosco Alaba Fall

### Le TAS ferait-il la part belle aux nantis ?

MIKOLO-MIKOLO

Libreville/Gabon

LE Tribunal arbitral du sport (TAS) a toujours été considéré, dans le monde du football notamment, comme une voie où la justice et l'équité sportive sont des règles d'or. L'ordonnance que vient de rendre, le 15 août 2018, cette entité dans l'affaire Fédération gabonaise de football (Fégafoot)/Bosco Alaba Fall, suscite quelques observations. Oui la procédure est payante et non gratuite. Les dispositions du code de procédure devraient non seulement prendre en compte la situation économique de nos pays mais se rendre à l'évidence que plusieurs disciplines sportives sont gérées souvent par des personnes peu recommandables.

S'agissant justement de ces dernières, l'article R64.2 semble être mis en place pour les protéger. En effet, le TAS devrait envisager une modification du second alinéa de cette disposition qui dispose que "pour fixer le montant de la provision, le greffe du TAS estime les frais d'arbitrage qui seront supportés par les parties conformément à l'article R64.4. L'avance des frais est versée à parts égales par la/les partie(s) demanderesse(s)/appellantes(s) et la/les partie(s) défenderesse(s)/intimée(s). Si une partie ne verse pas sa part, une autre peut le faire à sa place; en cas de non-paiement de la totalité de l'avance de frais dans le délai fixé par le TAS, la demande/déclaration d'appel est réputée et le TAS met un terme à l'arbitrage".

Tel qu'il est libellé, cet ar-

ticle permet à la partie intimée, peut-être par mauvaise foi, de croiser ses bras. Puisqu'elle est consciente que malgré son refus de régler ses frais de procédure, elle ne peut pas être jugée. Sauf si le plaignant paye aussi pour elle.

L'enseignement qui se dégage au terme de ce contentieux est que le TAS semble favorable aux nantis. Parce qu'un plaignant doit avoir un portefeuille garni pour payer 20 mille francs suisse (ndlr : 11.507.000.000 F cfa) pour lui et l'intimé. La scène du TAS est une voie de droit de sport universelle. Un canal ouvert à certains de nos pays pour espérer avoir une idée de la justice. Parce qu'il est souvent difficile d'obtenir, sous nos cieux, une décision crédible.

Hélas, la décision prise par la présidente de la chambre arbitrale d'appel du TAS ouvre la porte au désordre de notre environnement sportif.

En effet, de nombreux observateurs soutiennent que cette disposition n'est pas faite pour décourager les velléités de certains dirigeants sportifs de nos différentes institutions sportives. Bien au contraire, le TAS vient de galvaniser les fauteurs de troubles dans nos milieux sportifs pendant les joutes électorales. Face donc à cette vérité implacable de la loi, il est souhaitable que les autorités compétentes du sport de notre contrée se penchent maintenant sur cette question afin de trouver une solution qui devrait décourager les dirigeants sportifs tricheurs lors des opérations électorales au sein de nos différentes associations sportives nationales.



Photo : D.R

Le siège du TAS à Lausanne : une maison de justice sportive ?



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

Sélection internationale ouverte n°15/BEAC/DGE-DIPG/SIO/CC/2018 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de l'immeuble des Services Centraux de la BEAC à Yaoundé - République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite être assisté d'un cabinet pour le suivi des travaux de rénovation tous corps d'état de l'immeuble des Services Centraux à l'exception des volets climatisation et ventilation.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les prestataires remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus de mise en concurrence se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, Porte 14.12  
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN  
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60 Poste 5412 ou 5403  
☎ : (237) 222 23 33 29  
@ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique en format PDF.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée par aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé en version papier exclusivement, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 11 octobre 2018 à 12 heures précises** (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux phases, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 11 octobre 2018 à 13 heures précises** et les propositions financières le **jeudi 25 octobre 2018 à 11 heures précises**, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le 16 AOUT-2018

Le Président de la Commission Ad hoc,

### Bon à savoir

#### Football

LE président du conseil d'administration d'Oyem Athlétic club (OAC) rappelle à tous les membres fondateurs de la tenue de leur conseil d'administration le lundi 27 août 2018 à 10 h 00. Au siège du club, sis au quartier Adjougou. L'ordre du jour portera sur la lecture des statuts de l'association sportive, le renouvellement du bureau directeur et les divers.

#### Omnisports

Le tournoi de handball, "Trophée Nicole Assélé", organisé dans le cadre des Jeux Ombilasuku 2018, débute ce vendredi pour s'achever demain samedi au plateau extérieur du stade Henri Sylvoz de Moanda. Laquelle enceinte abrite également la finale du tournoi de basket-ball "Trophée Jean-Pierre Oyiba".